
LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE : Pèlerinages, etc., 61. — Sainte Anne, etc., 63. —
L'Église, (*Suite*), 65. — Nouvelles de Rome, 73. — Bulletin, 74.
— Actions de grâces, 77. — Recommandations, 80. — Dons à Ste-
Anne, 80. — Abonnés défunts, 80.

PÈLERINAGES

Le nombre des pèlerins pour cette année s'élève, au milieu du mois d'août, à 2973. Dans le mois de juillet seulement il y a eu 2390 pèlerins.

Voici la liste des pèlerinages organisés :

3 Mai pèlerinage des écoliers.

10 Juin pèlerinage des MM. les étudiants en Théologie.

5 Juillet pèlerinage des paroissiens de St-Donat et St-Gabriel sous la direction de MM. leurs curés. Le R. P. Albert capucin de Ristigouche a fait le sermon de circonstance. 225 pèlerins.

12 Juillet pèlerinage de 90 paroissiens de Rimouski sous la direction de M. le curé L. Rouleau.

19 Juillet pèlerinage des paroissiens de St-Valérien, au nombre de 150, sous la direction de M. leur curé.

20 Juillet 150 pèlerins de St-Mathieu et de St-Simon, sous la direction de MM. leurs curés.

24 Juillet 150 pèlerins de St-Anaclet dirigés par MM. le curé et le vicaire de la paroisse.

27 Juillet 250 pèlerins de Ste-Cécile du Bic, sous la direction de MM. le curé et le vicaire de la paroisse.

Les Révérendes Sœurs du St-Rosaire de Rimouski sont allées au sanctuaire au nombre de 15.

Les orphelines de l'hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski ont aussi fait leur pèlerinage.

A part ces pèlerinages organisés il y a toujours eu tous les jours du mois de juillet et du mois d'août bon nombre de pèlerins. Ce nombre est plus grand pendant l'octave de la fête de sainte Anne. Ainsi le 26 juillet il y avait 400 pèlerins ; le 28 juillet, 200 pèlerins ; le 29 juillet, 150 pèlerins ; le 30 juillet, 100 pèlerins etc.

Le 29 Juillet une femme a laissé ses béquilles au sanctuaire. Le 30 et 31 juillet deux boiteux y ont laissé leurs cannes.

Ces pèlerins venaient pour la plupart des différentes paroisses du diocèse ; cependant on en compte un bon nombre des paroisses depuis Lévis en descendant et bon nombre aussi des États-Unis, Chicago, Fall-River et New-York, etc.

devoir
lui tra
tion.
Juda,
cation
deux
arden
il pas
dans l
Seigne
P
Dieu l
la fit r
raient
temple
qui l'a
nombr
mes cep
trône c
pressar
L
choisi.
de sain
nous ré
l'admir
divines.
épouse
signifie

SAINTE ANNE

LE CHOISI

L'éminente perfection de sainte Anne faisait un devoir à tous ceux qui prenaient soin de son avenir de lui trouver un époux qui ne fut pas indigne de son affection. Il devait être comme elle-même de la tribu de Juda, et, pour mieux entrer dans ce qui paraissait l'indication providentielle, de la famille de David. A ces deux conditions ne devait-il pas joindre surtout une foi ardente au Messie promis, une piété sincère ? Ne devait-il pas mériter ce nom de juste que l'Esprit-Saint décerne dans la Sainte Ecriture à quelques-uns de ceux que le Seigneur avait daigné employer à ses œuvres ?

Pour trouver toutes ces qualités réunies il fallait que Dieu lui-même eût préparé cette âme de choix et qu'il la fit reconnaître entre tant d'autres qui peut-être désiraient posséder ce trésor inestimable. Aussi dans le temple, où sainte Anne était tant aimée, dans sa famille qui l'appréciait à sa juste valeur, les prières s'élevaient nombreuses et ferventes. Elles n'égalaient pas les siennes cependant ; les anges portaient sans cesse au pied du trône de Dieu ses ardentes supplications, ses demandes si pressantes de désigner lui même celui qu'il avait préparé.

Le Seigneur exauça ces prières, et saint Joachim fut choisi. Voilà bien le saint prédestiné à devenir l'époux de sainte Anne et le père de Marie. Ces deux titres nous révèlent les merveilles accomplies en son âme et l'admirable correspondance qu'il apporta aux grâces divines. Son nom même, comme celui de sa future épouse nous apprend sa sublime prédestination Joachim signifie *préparation du Seigneur* et quel nom pouvait

mieux convenir à celui qui sera le père de la très sainte Vierge et l'aïeul de Jésus, de Dieu avec nous.

Comme il est digne par ses éminentes vertus de l'épouse qui lui est destinée et de l'enfant immaculée dont plus tard il sera le père ! Le sang des vieux rois de Judas coule dans ses veines, mais ce qu'il garde mieux encore dans la pureté d'une vie sans reproche, c'est leur admirable foi au Messie et les vertus qui les ont sanctifiés. Joachim semblait avoir recueilli comme un magnifique héritage l'esprit de prière qui animait le saint roi David, la sagesse accordée à Salomon, la piété d'Ezéchias. Les convenances providentielles ne demandaient-elles pas que le sang dont l'humanité sainte de Jésus devait être formée, allât se purifiant de plus en plus dans les derniers représentants de cette famille illustre et bénie entre toutes ?

Nous avons admiré en sainte Anne l'aurore de Marie, n'est-il pas permis de reconnaître en Joachim l'annonce du glorieux saint Joseph ? L'Esprit-Saint nous a peints d'un mot saint Joseph, en disant qu'il était un homme juste, cet éloge ne convient-il pas admirablement au père de Marie ? Ne fallait-il pas une sainteté sublime pour être jugé digne de donner naissance à la plus parfaite des créatures, pour se voir confiée par Dieu la protection et la garde de ses deux merveilles de la grâce : Anne et Marie ! Il serait facile de trouver un autre trait de ressemblance dans l'obscurité qui enveloppe également les deux saints patriarches : Joseph est toujours au second plan dans l'Evangile et l'on sent qu'il aime cet humble effacement en présence des deux trésors dont il est le dépositaire. Joachim lui aussi ne nous apparaît que dans une certaine obscurité et son culte n'a jamais eu la splendeur et l'éclat de celui de sainte Anne.

L'ABBÉ G. DE BESSONNES.

COI

foi, c
c'est
conr

Jést
gions
comr
est v
qui l
Auss
" je
Églis
mêm
mêm

de de
et pr
fondr
et l'u
là mē
vérité
Églis

L'ÉGLISE

(Suite.)

III

COMMENT IL NE PEUT Y AVOIR QU'UNE SEULE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

Il n'y a qu'un DIEU ; il n'y a qu'un Christ, qu'une foi, qu'un baptême : donc il ne peut y avoir qu'une Église, c'est-à-dire une seule société qui possède la vraie foi, qui connaisse et adore le seul vrai DIEU, le seul vrai Christ.

L'Église est l'envoyée de JÉSUS-CHRIST sur la terre ; JÉSUS n'a pas deux envoyées, pas plus qu'il n'a deux religions, deux doctrines, deux baptêmes. L'Église est une comme JÉSUS-CHRIST est un, et parce que JÉSUS-CHRIST est un. Elle est sa seule épouse légitime et bien-aimée, qui lui donne des enfants, qui lui engendre des chrétiens. Aussi les Apôtres ont-ils écrit dans le symbole de la foi : " je crois à LA sainte Église ; " et non pas AUX saintes Églises ; et le premier Concile général a formulé cette même vérité plus clairement encore en disant dans le même symbole de Nicée : " Je crois à l'Église qui est UNE.

Si par impossible on supposait deux Églises véritables, de deux choses l'une : ou bien ces Églises enseigneraient et pratiqueraient la même religion, et alors elles se confondraient en une seule ; ou bien, elles se contrediraient, et l'une d'elles serait nécessairement dans le faux, et par là même cesserait d'appartenir à JÉSUS-CHRIST qui est la vérité infinie. Donc il ne peut y avoir qu'une seule Église de JÉSUS-CHRIST.

IV

QUE LA SEULE ÉGLISE CATHOLIQUE EST L'ÉGLISE DE
JÉSUS-CHRIST.

Il est presque inutile de le démontrer. Seule, l'Église catholique remonte par une succession non interrompue de Pontifes et d'Évêques jusqu'à saint Pierre, premier Souverain Pontife, et jusqu'aux Apôtres, premiers Évêques et premiers prédicateurs de l'Évangile ; or, qui ne sait que JÉSUS-CHRIST a lui-même envoyé au monde saint Pierre et les Apôtres ? C'est pour cette raison que l'Église catholique est aussi nommée *Apostolique et Romaine*. Elle est Romaine depuis son origine, depuis que son premier Pape, par l'inspiration de DIEU, a choisi la ville de Rome pour Siège épiscopal et y est mort martyr. Le Pape successeur de saint Pierre, et Chef visible de l'Église, est Évêque de Rome ; et toute l'Église, prenant le nom de son Chef, se glorifie du nom d'Église romaine.

Toutes les autres Églises bâtardes, qui, dans le cours des siècles, se sont séparées les unes après les autres de la grande et sainte Église catholique, apostolique et romaine, se sont par là même séparées de JÉSUS-CHRIST, ont perdu la grâce de DIEU, et ont été des adultères et non point des épouses. L'histoire a enregistré la date de leur naissance, c'est-à-dire de leur divorce, et le nom connu des hommes pervers qui ont présidé à cette séparation est à lui seule une condamnation sans appel ; ainsi, le divorce de l'Église gréco-russe en Orient a été consommée au IX^e siècle par l'impie Photius, patriarche de Constantinople ; celui de l'Église protestante d'Angleterre par Henri VIII et sa digne fille Elisabeth, au XVI^e siècle ; la séparation des

secte
moir
d'aut
CHRJ
des s
la vr

catho
dans
sa foi
mirac
parto
et la

tenir
a en e
parfai
la vér
elles s
obser
de DI
certain
" DIEU
seuls
cette t
I
ne peu

sectes protestantes d'Allemagne, de France, etc., par le moine apostat Luther, par le fanatique Calvin, et par d'autres hommes de cette trempe ; tous séparés de JÉSUS-CHRIST et des Apôtres, non-seulement par l'interruption des siècles, mais encore par des doctrines tout opposées à la vraie foi apostolique.

Au milieu des défections des fausses Églises, l'Église catholique s'avance à travers les siècles, toujours immuable dans sa doctrine, toujours une dans sa constitution, dans sa foi, dans sa morale, enfantant des saints, continuant ses miracles, redressant les erreurs humaines et répandant partout où elle pénètre la lumière de la vraie civilisation et la vie de la vraie religion.

V

SI L'ON PEUT SE SAUVER HORS DE L'ÉGLISE.

Oui, en apparence, non, en réalité.

Oui, en ce sens que l'on peut se sauver sans appartenir *extérieurement* à la sainte Église catholique. Il y a en effet, hors de l'Église, des âmes qui sont dans une parfaite et *invincible* bonne foi, qui aiment sincèrement la vérité, et qui se feraient certainement catholiques si elles se savaient dans l'erreur ; si d'ailleurs ces âmes droites observent de leur mieux ce qu'elles croient être la volonté de DIEU, si elles évitent le mal de tout leur pouvoir, il est certain que leur salut est possible ; car il est de foi que "DIEU veut le salut de tous les hommes," et que ceux-là seuls se perdent qui mettent *volontairement* obstacle à cette très-sainte et paternelle volonté.

Et cependant il est également vrai de dire que l'on ne peut se sauver hors de l'Église. En effet, ces âmes de

DE

Église

mpue

emier

êques

it que

Pierre

catho-

Elle

emier

Rome

Pape

se, est

d'ou

cours

s de la

maine,

perdu

int des

issance,

ommes

ti seul

Église

de par

lui de

et sa

on des

bonne foi, dont je viens de parler, appartiennent à l'Église sans le savoir. Elles appartiennent à ce qu'on appelle l'âme de l'Église, c'est-à-dire au Christ, Notre-Seigneur, qui vit et opère dans l'Église. Ce sont des catholiques qui s'ignorent et qui ne sont pas responsables du malheur involontaire qui les séparent extérieurement de la grande famille de JÉSUS-CHRIST. Elles ne se sauvent que parce qu'elles sont catholiques, et ainsi il reste toujours vrai que hors de l'Église, il n'y a point de salut. Cela revient à dire que sans la bonne foi il est impossible d'être à Dieu ni en ce monde ni en l'autre. Quoi de plus simple ?

VI

SI L'ON PEUT SÉPARER L'ÉGLISE DU PAPE.

Pas plus que chez un homme vivant, on ne peut séparer le corps de la tête. L'union de la tête et du corps est la première condition de la vie. Or JÉSUS-CHRIST ayant constitué son Église pour vivre et répandre la vie jusqu'à la fin des siècles, il a par là même établi de droit divin l'union du Chef et des membres, l'union du Pape, son Vicaire, son représentant visible, avec les Évêques, les prêtres et les chrétiens, qui forment ensemble le corps de la sainte Église.

Le Pape est le père de la grande famille de DIEU sur la terre ; voilà pourquoi nous l'appelons *notre Saint-Père* ; nous l'appelons *saint*, parce que sa paternité est toute spirituelle, toute sainte et toute divine. De même que la famille forme un tout, composé du père, de la mère et des enfants ; de même l'Église forme un tout, composé du Pape, des Évêques et des fidèles.

C'est du Pape que les Conciles généraux ou *œcumé-*

niques eux-mêmes tirent leur autorité suprême ; sans le Pape, il n'y a pas de Concile œcuménique possible ; lui seul les convoque, lui seul les dissout ; leurs décrets de foi ne sont irréfornables qu'après la haute sanction du Pape, et par le fait même de cette sanction. Le Pape n'est jugé par personne, à *nemine judicatur* ; il ne dépend de personne, et tous dépendent de lui ; il est le Chef du Concile, parce qu'il est le Chef de l'Église.

“ Le Pape et l'Église c'est tout un, ” disait saint François de Sales ; on ne peut se séparer du Pape sans se séparer de l'Église ; ceci est un dogme de foi, et quiconque le nierait serait hérétique. On ne peut frapper le Pape sans frapper du même coup l'Église entière. Or, se séparer de l'Église, la mépriser, la frapper, c'est se séparer de JÉSUS-CHRIST, c'est mépriser DIEU, c'est s'élever contre DIEU. “ Celui qui vous méprise, me méprise. ”

Les impies n'attaquent le Pape que pour détruire l'Église ; et ils ne veulent détruire l'Église que pour arriver jusqu'à Celui qu'ils ont crucifié et contre lequel Satan les pousse incessamment avec une mystérieuse et impuissante fureur.

VII

COMMENT EST ORGANISÉ LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE.

Comme une armée. L'Église est en effet l'armée du Christ et nous sommes tous les soldats de DIEU, combattant le démon et le péché, et marchant à la conquête du Paradis ; de là le nom d'Église militante.

Une armée a toujours un général en chef, chargé par le Souverain de commander à tous en son nom ; et pour cette raison tous sans exception, soldats, officiers, généraux,

doivent au général en chef une exacte obéissance. L'armée est divisée en plusieurs corps, commandés chacun par un chef spécial; et ces corps se subdivisant à leur tour en régiments, en compagnies, etc., avec des officiers subordonnés les uns aux autres dans l'unité du commandement et de l'obéissance. Enfin, pour la direction supérieure de l'armée, le général en chef s'entoure d'un état-major d'officiers et d'aides de camp qui transmettent ses ordres aux différents chefs de corps.

L'Église est organisée exactement de même. Son Chef Suprême, représentant du Christ, commande à tous par l'autorité même de Celui de qui il tient la place; tous doivent lui obéir, et DIEU l'assiste dans son commandement. Le Pape est ainsi l'Évêque, le Pasteur et le Pontife de l'Église universelle, l'Évêque des Évêques, le Juge suprême et infaillible de toutes les questions religieuses. L'Église repose sur lui, sur son autorité; ainsi l'a réglé Notre Seigneur.

Au-dessous du Pape et autour de lui sont les Évêques qui gouvernent, en union avec le Pape, tous les diocèses du monde; et pour renforcer le gouvernement des diocèses et faciliter les rapports des Évêques avec le Souverain Pontife, les diocèses sont groupés en *provinces*, qui président les Archevêques.

Chaque Évêque divise à son tour son diocèse en un certain nombre de paroisses, à la conduite desquelles sont préposés des prêtres appelés *curés*, et avec le curé d'autres prêtres appelés *vicaires*. Ensuite viennent les simples fidèles.

On voit ainsi l'unité, la force et l'extrême simplicité du gouvernement de l'Église. Tout le monde dans l'Église

obé
gén
JES
Arc
prè

mer
gén

les
sacri
Pon
app
pou
diffi
l'au
déci
Car
men

sign
hiér
vera
coul
de c
noire

QUE

l'aide

obéit au Pape, comme dans l'armée tout le monde obéit au général en chef : il n'y a qu'un commandement qui de JÉSUS CHRIST passe en plénitude au Pape, du Pape aux Archevêques et aux Evêques, de ceux-ci aux curés et aux prêtres, et s'étend jusqu'au plus humble des fidèles.

Et de même que l'état-major participe au gouvernement suprême de l'armée, représentant vis-à-vis de tous le général en chef ; de même dans l'Eglise les Cardinaux, et les autres ecclésiastiques appelés par le Pape à ces fonctions sacrées, administrent et gouvernent au nom du Souverain Pontife l'Eglise catholique tout entière. C'est ce que l'on appelle les *Congrégations Romaines* ; elles sont au Pape, pour le gouvernement spirituel, ce que sont ailleurs les différents Ministères en Chef de l'Etat. Leur autorité est l'autorité même du Pape, qui par elles juge, gouverne et déci le toutes les affaires de l'Eglise catholique. Les Cardinaux, les Prélats et les Congrégations Romaines forment l'*état-major* spirituel du Souverain Pontife.

Enfin, dans l'Eglise comme dans l'armée, il y a des signes extérieurs pour distinguer les différents degrés de la hiérarchie : la soutane ou robe sacerdotale est pour le Souverain Pontife de couleur blanche, pour les Cardinaux de couleur rouge, pour les Evêques, ainsi que pour les Prélats, de couleur violette, pour les simples prêtres, de couleur noire.

VIII

QUE SONT, DANS L'ORGANISATION DE L'EGLISE, LES ORDRES RELIGIEUX ET LES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES.

Ce qu'est le chien vigilant et fidèle auprès du pasteur, l'aidant à garder le troupeau et à le défendre contre les

loups. Les loups ont encore plus peur des chiens que du berger, bien que les chiens ne fassent que seconder le berger, seul véritable pasteur ; aussi croiraient-ils avoir bien vite raison et du berger et du troupeau, s'ils pouvaient se débarrasser de ces acolytes importuns, qui sont toujours aux aguets, qui vont et viennent sans relâche, voient tout, entendent tout, et sentent de loin le moindre louveteau.

Tel est le secret de la haine profonde et incurable que tous les loups à deux pattes ont toujours portée, portent et porteront à nos Religieux. Bien que les Religieux ne fassent point partie de la hiérarchie ecclésiastique proprement dite, ils sont suscités de DIEU pour assister puissamment cette hiérarchie sacrée dans la prédication de la parole divine, dans l'éducation de la jeunesse, dans la direction des consciences, dans la conversion des âmes et dans toutes les autres œuvres du zèle catholique. Les impies savent bien ce qu'ils font lorsqu'ils attaquent les Ordres religieux et lorsqu'ils emploient contre eux tantôt la persécution et la violence, tantôt la calomnie, les sourdes intrigues, et toutes les ruses d'une implacable aversion.

Il en est de même ; dans un degré moindre cependant des Associations de foi et de piété que suscite de toutes parts dans notre siècle la résurrection religieuse dont l'Eglise bénit DIEU chaque jour. Elles unissent fortement les fidèles autour de leurs Pasteurs pour les aider par la prière et par l'aumône à propager, à conserver, à défendre la foi, à étendre le règne de JÉSUS-CHRIST, à secourir les pauvres et à sauver les âmes. Il n'y a que les méchants ou les aveugles qui en prennent ombrage.

(A suivre.)

man
Copt
tion,
progr
d'Egy
le rap
pour
l'emp
la nat
d'inté
chie a
tes et
les m
XIII
l'épisc
pour l
rent u
Le Pa
Oregli
satisf
Il cous
la mes
des Eg
Dieu,
plus né
tion où
Pape n

NOUVELLES DE ROME

On lit dans la *Croix de Paris* du 23 juin : “ On mande de Rome que la venue du vicaire patriarcal des Coptes, Mgr Cyrille Macaire, à l’occasion de la canonisation, n’aura sans doute pas été inutile pour favoriser les progrès de la propagande catholique parmi les Coptes d’Egypte.

Léon XIII, a été en effet vivement impressionné par le rapport que lui a présenté Mgr Macaire.

Il s’agit donc de compléter ce qui a déjà été entrepris pour le retour à l’union par le Pape Léon XIII et par l’empereur François Joseph en sa qualité de protecteur de la nation copte. C’est pourquoi le Saint-Père a résolu d’intéresser tout particulièrement l’épiscopat de la monarchie austro-hongroise à l’œuvre d’évangélisation des Coptes et de lui adresser un appel tout spécial pour assurer les moyens nécessaires à cette œuvre. A cet effet Léon XIII a décidé d’envoyer une mission spéciale auprès de l’épiscopat austro-hongrois.”

— On dit que les nombreux évêques présents à Rome pour les canonisations des BB. Fourier et Zaccaria signèrent une adresse de remerciements au Souverain Pontife. Le Pape a répondu par une lettre à S. Em. le Cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège. Léon XIII exprime sa satisfaction de l’union des évêques et du peuple chrétien. Il constate que l’amour pour le Saint-Siège s’accroît dans la mesure où il est combattu. Pour ce qui regarde l’union des Eglises Léon XIII a jeté la semence ; avec l’aide de Dieu, cette semence portera ses fruits. Il paraît toujours plus nécessaire que le Saint-Siège soit remis dans la situation où la Providence l’a placé. Malgré les difficultés le Pape ne cessera de revendiquer ses droits.

BULLETIN.

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Blais, évêque de Rimouski, ont été nommés :

M. le Chanoine O.-D. Vézina, curé à Rimouski ;
M. le Chanoine L. Rouleau, curé à l'Assomption de McNider ;

Le Rév. M. D. Morisset, curé aux Trois-Pistoles ;

Le Rév. M. Th. Gravel, curé à Saint-Bonaventure ;

Le Rév. M. J.-Z. Jean, curé à Saint-Valérien ;

Le Rév. M. J. Amiot, curé à Saint-Hubert ;

Le Rév. M. J.-T. E. Martin, curé à New-Carlisle ;

Le Rév. M. G. Gagnon, assistant-curé à Matane ;

Le Rév. M. Alph. Belles Iles, curé à Saint-Moïse ;

Le Rév. M. Jos. Perron, curé à Sainte-Blandine ;

Le Rév. M. J.-A. Verreau, curé à Saint-Cyprien ;

Le Rév. M. J.-A. Ouellet, curé à Sainte-Françoise ;

Le Rév. M. J.-R.-T. Sasseville, curé à Saint-Honoré ;

Le Rév. M. J.-Elz. Roy, curé au Mont-Louis ; —

Le Rév. M. F.-X. A. Audet, professeur au Séminaire de Rimouski.

—Le 5 août, fête de Notre-Dame des Neiges, cérémonie de profession religieuse chez les Sœurs du Saint-Rosaire, présidée par Sa Grandeur Mgr Blais, accompagné de MM. les abbés J. Léonard et E. Matte. Ont fait les vœux perpétuels : Angéline Audet *de Maria*, dite Sœur Marie de Ste-Louise de Jésus, et Sophie Chiasson de *St-Joseph de Chéticamp*, dite Sœur Marie de l'Ange Gardien.

—Le 27 août Sa Grandeur Mgr Blais a fait sa visite canonique chez les Révérendes Sœurs du Saint-Rosaire.

—Dans notre dernier numéro nous annonçons pour

le 4 a
de se
vallée
coloni
annon
coloni
par ur
s'occu
avait
satisfa
faire l
région
de la
excurs
ce qui
grâce à
prendre
sont re
Vallée,
et ferti
soit fél
sent pl
de colo
depuis
l'expres
souven
colonis
pour le
truire d
dans ce
en foule
Matapé

le 4 août, une excursion qui devait permettre aux colons de se renseigner par eux-mêmes, sur les ressources de la vallée de la Matapédia et de la Baie des Chaleurs pour la colonisation. Cette excursion a eu lieu comme nous l'avions annoncée, sous la conduite du Rév. M. Marquis, agent de colonisation pour le district de Québec. Nous constatons par une lettre adressée à Sa Grandeur Mgr Blais, qui s'occupe activement de l'œuvre de la colonisation, qu'il y avait une quarantaine d'excursionnistes qui furent très satisfaits de leur voyage. Ils ne manqueront pas de se faire les apôtres de la colonisation en faveur des belles régions qu'ils ont visitées. MM. les curés et missionnaires de la Vallée et de la Baie ont prodigué leurs services aux excursionnistes et à leur guide. Rien n'avait été oublié de ce qui pouvait rendre cette excursion utile et agréable, et grâce à une habile organisation, on a pu en peu de jours prendre connaissance de ce qui pouvait intéresser. Tous sont revenus enchantés de la Baie des Chaleurs et de la Vallée, avec une connaissance plus précise de cette belle et fertile région. On n'a rencontré aucun colon qui ne se soit félicité d'être établi dans la Vallée, et partout on se sent plus encouragé que jamais à favoriser le fort courant de colonisation qui s'est établi vers cette fertile région depuis plusieurs années. Enfin cette lettre se termine par l'expression d'une vérité que l'on entend proclamer bien souvent par tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de la colonisation dans la Vallée de la Matapédia : nécessité pour le gouvernement d'y ouvrir des routes et d'y construire des ponts. Moyennant quelques travaux faciles dans ce sens, les colons qui n'attendent que cela, arriveront en foule, et la belle et fertile région de la Vallée de la Matapédia et de la Baie des Chaleurs, sera sans contredit

et en peu de temps, l'un des plus riches greniers de la Province de Québec.

— Les deux retraites des prêtres ont été prêchées par le Rév. Père J. Royer, O. M. I. de Québec. A la première il y avait 52 prêtres, à la seconde 42. Le Rév. Père prêche aussi celles des ecclésiastiques.

— Le 29 août au Séminaire Sa Grandeur Mgr Blais a conféré les Ordres Mineurs à MM. les abbés D. Morin, E. Matte, A. Bouillon et C. Lavoie. Sa Grandeur a donné la tonsure à MM. les abbés : G. Bouchard, P. Gagné et P. LeBel.

— Le 2 août on pouvait gagner l'indulgence de la Portioncule à l'Eglise de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Les paroissiens s'y sont portés en foule ; des religieuses de la Charité et du Saint-Rosaire de Rimouski, et bon nombre de personnes de cette paroisse s'y sont aussi rendues. Le matin Grand'messe chantée par le Rév. M. Th. Landry, Directeur du Petit Séminaire. Le sermon a été fait par le Rév. P. J. Royer O. M. I. Au chœur : M. le Chanoine R. Ph. Sylvain ; les Révérends Messieurs Duval, Amiot, Caisse ; MM. les abbés E. Lepage J. Leonard, E. Matte. Toute la journée beaucoup de personnes ont visité l'église, et il y a eu ce jour beaucoup de communions à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Il n'y a que deux églises dans le diocèse où l'on peut gagner l'indulgence de la Portioncule : c'est celle de Ste-Anne de Ristigouche et celle de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

— Les travaux de restauration sont terminés à l'église de Cacouna, et sa consécration se fera solennellement samedi le onze (11) septembre prochain. L'office commencera à 8½ heures précises. Sa Grandeur Mgr Bégin,

archevêque de Cyrène, et administrateur de Québec, s'est chargé sur invitation de Mgr l'évêque de Rimouski, de faire la consécration de l'église et du maître-autel ; et leurs Grandeurs Nos Seigneurs Blais, évêque de Rimouski, et Labrecque, évêque de Chicoutimi, consacreront en même temps les autels latéraux. Aussitôt cette cérémonie terminée, les prélats consécrateurs diront la messe à l'autel que chacun aura consacré.

De nombreuses invitations, datées du 15 de ce mois, ont été expédiées, et on s'attend à une foule de visiteurs pour cette grandiose cérémonie. Les citoyens de Cacouna font de grands préparatifs pour recevoir dignement leurs hotes distingués. Dans la soirée du huit, il y aura feu d'artifice et illumination du village. Le banquet offert par les dames aura lieu au St. Lawrence-Hall que son généreux propriétaire a mis à leur disposition.

ACTIONS DE GRACES

St-Fabien, 31 juillet.—Le 26 juin je fus frappée de paralysie. On croyait que j'en mourrais bientôt. Après promesse à sainte Anne de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, de faire un pèlerinage à son sanctuaire et de faire dire deux messes en son honneur, je suis parfaitement guérie.—Delle Joséphine Fraser.

Isle Verte, 9 août.—Je souffrais depuis deux ans d'un mal de reins et de jambe, qui m'empêchait de travailler et que les médecins ne pouvaient soulager. Après promesse de publier ma guérison dans le *Messenger*, j'ai obtenu ma guérison complète.—P. Michaud.

Village Price, 13 août.—L'été dernier le feu s'était déclaré dans un magasin du village et menaçait de se communiquer aux autres habitations qui étaient très pro-

ches et vers lesquelles un fort vent poussait le feu. Mais grâce à l'intercession de sainte Anne, le feu n'alla pas plus loin et le village fut épargné. Pour ma part j'avais promis de faire publier cette faveur si nous l'obtenions ; je viens aujourd'hui remplir ma promesse à notre sainte patronne.—Un abonné.

St-Georges de Malbaie, 16 août.—Antoine Cassivi remercie sainte Anne pour le rétablissement inespéré de son enfant de cinq ans malade d'une méningite. Il rend aussi grâces à sainte Anne pour sa guérison d'une maladie qui l'avait tenue plusieurs jours aux portes de la mort.—P. Félix Sirois, ptre.

Matane.—Remerciements pour issue heureuse d'une maladie et guérison d'un enfant après promesse de publier dans le *Message*. Dme Frédéric Coulombe.—*Ste-Flavie.*—Guérison. Une abonnée.—*Port Daniel.*—Faveur obtenue. George Gagnon.—*St-Jean de Dieu.*—Deux grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne. X.—Plusieurs faveurs obtenues. Une jeune personne.—*St-Fabien.*—Guérison obtenue. Une abonnée.—*St-Jérôme.*—Remerciements à sainte Anne pour une grande faveur obtenue par son intercession. Une Sœur de la Charité.—*Ste-Anne des Chênes, Manitoba.*—Faveur obtenue. Dme Isaïe Blanchet.—*St-Eloi.*—Guérison. E. L.—*Trois-Pistoles.*—Deux faveurs obtenues. Une abonnée.—*Rivière-au-Renard.*—Reconnaissance pour guérison obtenue après promesse de faire publier dans le *Message*. Dme C. Coté.

Trois-Pistoles.—Guérison et plusieurs autres faveurs. Dme Ls. B.—*St-Simon.*—Remerciements à sainte Anne, pour la guérison d'un mal d'yeux inquiétant dont souffrait ma petite fille. Une abonnée.—Faveur obtenue.

Une
Pell
Dm
Dm
plét
sic.
Je p
pou
va k
— C
mon
ton.
— C
Gué
mes
non
qui
reu
son
mal
sag
aut
— S
red
ext
lom
V.
Sal
son
— C
per

Une abonnée. — *St-Mathieu*. — Guérisons. Dme Elisa Pelletier. Dme Adélard Dauteuil. Dme Sifroy Dubé. Dme Jos. Dumont. Rose Anne Dauteuil. Grâce obtenue. Dme C. L., M. P. — *Sandy Bay*. — Guérison presque complète d'un mal de dos. D. J. C. Verreau. — *Rivière Moïsie*. — J'étais en mauvaises affaires dans mon commerce. Je promis à sainte Anne publication dans le *Messenger* pour réussir. A la fin de l'année tout allait bien, et tout va bien depuis ce temps. Un abonné. — *Anse-aux-Gascons*. — Guérison attribuée à sainte Anne d'une maladie réputée mortelle, après deux neuvaines. Dme Alexandre Brotherton. — *Ste-Flavie*. — Guérison. Jos. Charette. — *Cap Chat*. — Guérison après neuvaine. Dme Jos. Isidore Pelletier. Guérison. Dme Fortunat Ouellet. Guérison après promesse de grand'messe en l'honneur de sainte Anne. Benonie Roy. — *St-Bonaventure*. — Guérison d'une personne qui tombait d'épilepsie. M. H. — *Ste-Flavie*. — Issue heureuse d'une maladie. Une abonnée. — *Ste-Luce*. — Guérison. Dme J. P. — *St-Fabien*. — Guérison d'un violent mal de côté après promesse de faire publier dans le *Messenger*. Une abonnée. — Guérison d'un mal de dents et autres guérison. D. P. Roy. — Guérison obtenue. P. Roy. — *St-Octave de Métis*. — Issue heureuse d'une maladie redoutable. Une abonnée. — *Ste-Cécile du Bic*. — Guérison extraordinaire. Jos. Gagnon. — Guérison. Dme G. Coulombe. — *Ste-Luce*. — Guérison. E. C. — Guérison. Delle V. Desrosiers. — Faveurs obtenues. Dme S. Michaud. — *Salem Mass.* — Guérison. Dme Pierre Vincent. — Guérison obtenue. Joseph Michaud. — *N.-D. du Sacré-Cœur*. — Guérison. Jos. Lavoie. — X. Faveur obtenue. Une personne. — Faveur obtenue. E. B.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 3 pour santé ; 5 vocations ; 3 grâces particulières ; 1 emploi ; 1 personne en voyage ; 1 affaire importante ; Paix dans une famille ; succès dans 2 entreprises ; 4 jeunes gens ; 3 jeunes filles ; 1 famille pour grâce d'une bonne mort ; 1 institutrice et ses élèves ; 2 élèves d'un caractère difficile ; les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

Nous regrettons d'apprendre la mort de l'honorable Sénateur Théodore Robitaille, arrivée à New-Carlisle le 25 août dernier. L'honorable Monsieur Robitaille était généreux et charitable pour toutes les œuvres de l'église de cette paroisse, où son souvenir vivra longtemps. Sa Grandeur Mgr Blais et le Rév. M. Alphonse Belles Isles, curé de New-Carlisle, assistaient à ses funérailles qui ont eu lieu à Québec le 28 août.

ABONNÉS DÉFUNTS

Marcel Fortin décédé le 17 juin dernier à St-Simon.

Dme Théophile Rousseau décédée aussi à St-Simon le 20 juillet.

Fortunat Girou et Dme D. Bérubé décédés à Ste-Luce.

DONS A STE-ANNE.

W. J. Morin, <i>St-Fabien</i>	\$0 15
3 personnes inconnues.....	3 00
Auguste Pelletier, <i>Ste-Françoise</i>	1 00